

INFIRMIER EN PUÉRICULTURE

AUTRES APPELLATIONS COURANTES : Puéricultrice

DÉFINITION

- Réaliser des soins infirmiers, afin de maintenir ou restaurer la santé de l'enfant et l'accompagner, qui concourent à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la recherche

SPÉCIFICITÉS DANS LE MÉTIER

- Responsable ou directrice de crèche

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Recueil des données cliniques, des besoins et des attentes de l'enfant et de sa famille
- Établissement du projet de soins et de la planification des activités pour l'enfant
- Réalisation, contrôle des soins infirmiers et accompagnement de l'enfant et de son entourage
- Surveillance de l'évolution de l'état de santé des enfants et du développement psychomoteur
- Assistance technique lors de soins réalisés par le pédiatre
- Information et éducation de l'enfant et de sa famille
- Rédaction et mise à jour du dossier de l'enfant
- Accueil et encadrement pédagogique des étudiants, des stagiaires et des personnels placés sous sa responsabilité
- Coordination et organisation des activités et des soins concernant l'enfant ou un groupe d'enfants lors du séjour
- Réalisation d'études et de travaux de recherche et veille professionnelle
- Gestion et contrôle des produits, des matériels et des dispositifs médicaux
- Mise en œuvre des procédures d'élimination des déchets

RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FRÉQUENTES

- Pédiatre et le corps médical pour le suivi de l'enfant
- Sages-femmes pour le travail en collaboration à la maternité
- Professionnels de l'éducation pour le suivi du développement de l'enfant
- Puéricultrices des centres de protection maternelle et infantile pour le suivi de l'enfant
- Assistances sociales pour le suivi social de la famille

SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Élaborer et formaliser le diagnostic infirmier et décider de la réalisation des soins relevant de son initiative
- Évaluer l'état de santé et le degré d'autonomie de l'enfant
- Adapter les soins infirmiers, les activités thérapeutiques et d'éveil aux situations en respectant les protocoles d'hygiène et les règles de bonnes pratiques
- Identifier les situations d'urgence, de crise, de maltraitance et y faire face par des actions adaptées
- Créer une relation de confiance avec le patient et son entourage
- Conduire des entretiens d'aide
- Éduquer, conseiller l'enfant, la mère et l'entourage en vue d'une démarche d'autonomisation
- Planifier et organiser son temps et celui de ses collaborateurs dans le cadre du travail d'équipe
- Évaluer la qualité des pratiques et les résultats des soins infirmiers
- Élaborer et utiliser des protocoles de soins concernant le rôle de la puéricultrice
- Travailler en équipe interprofessionnelle
- Analyser, synthétiser des informations utiles et précises permettant la prise en charge de l'enfant et la continuité des soins

CONNAISSANCES ASSOCIÉES

| Soins infirmiers | Puériculture | Disciplines médicales et scientifiques du domaine d'activité | Communication et relation d'aide | Risques et vigilances | Exercice, organisation et actualités professionnelles | Santé publique | Éthique et déontologie |
|------------------|--------------|--|----------------------------------|-----------------------|---|----------------|------------------------|
| 3 | 3 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 |

1 : Connaissances générales 2 : Connaissances détaillées 3 : Connaissances approfondies

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE DU MÉTIER

- Rythme travail jour et nuit, travail week-end et fériés

PRÉREQUIS INDISPENSABLES POUR L'EXERCER

- Diplôme d'État d'infirmière et diplôme d'État de puéricultrice

PASSERELLES ET ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES VERS D'AUTRES MÉTIERS

Passerelles courtes

- Cadre de santé d'unité de soins et d'activité paramédicales
- Cadre de santé formateur en soins et activités paramédicales
- Responsable hygiène

Passerelles longues

- Cadre de santé de secteur de soins et d'activités paramédicales
- Métiers de soins et d'activités paramédicales

CORRESPONDANCES STATUTAIRES ÉVENTUELLES

- Puéricultrice

TENDANCES D'ÉVOLUTION DU MÉTIER

| Les facteurs clés à moyen terme | Conséquences majeures sur l'évolution des activités et des compétences |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Développement des réseaux de soins | <ul style="list-style-type: none"> ● Renforcement du partenariat avec les autres intervenants dans la prise en charge du patient, communication des actes mis en place pendant l'hospitalisation du patient |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Renforcement des contraintes juridiques et réglementaires dans le domaine de la prise en charge des enfants et de leur famille | <ul style="list-style-type: none"> ● Veille juridique et réglementaire sur l'évolution des pratiques soignantes et médicales, sur la traçabilité des actes |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Développement de l'utilisation des outils informatiques | <ul style="list-style-type: none"> ● Renforcement des connaissances en bureautique et sur les logiciels dédiés |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Évaluation des pratiques professionnelles et développement des démarches qualité, et de sécurité sanitaire | <ul style="list-style-type: none"> ● Développement des protocoles de recherche technique, para clinique ● Renforcement des connaissances en méthodologies et normes de qualité dans ce domaine |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Évolution des professions paramédicales dans le cadre des transferts d'activités et de compétences | <ul style="list-style-type: none"> ● Redéfinition des missions, des procédures de prise en charge et des responsabilités entre les médecins et entre les paramédicaux |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Réorganisation de la périnatalité avec une structuration des maternités selon des niveaux de technicité et de mise en réseau, conditions d'exercice du métier plus différenciées selon les lieux d'exercice (niveaux de prise en charge) et problématiques de coordination des acteurs du réseau qui deviennent centrales | <ul style="list-style-type: none"> ● Renforcer la connaissance des réseaux et la réglementation sur les niveaux de technicité des maternités |

FAMILLE : Soins et activités paramédicales

SOUS-FAMILLE : Soins infirmiers

CODE MÉTIER : 1A603